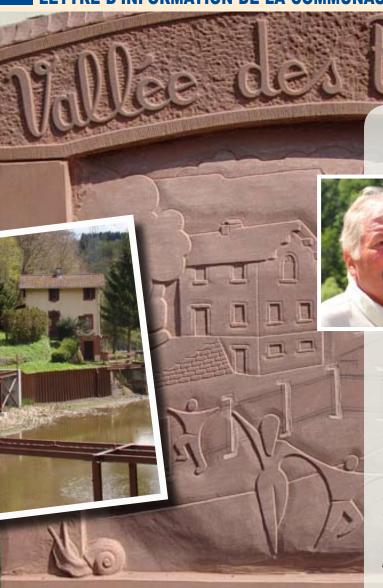


LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG



SOMMAIRE

Développement touristique	p.2
Déchets et Environnement	p.4
Développement économique	p.5
Budget 2012	p.6
Une commune de notre territoire	p.8
Services à la population	p.10

Dans cette période de crise financière, seule l'Histoire, l'Innovation ou la Performance et la Compétitivité peuvent tirer vers le haut nos économies victimes de la concurrence.

La Vallée des Eclusiers, la fierté de tout un territoire...

4 ());

Si la production de la majorité des biens peut être délocalisée, notre Histoire ne pourra jamais être changée et les caractéristiques uniques et spécifiques de notre territoire ne pourront jamais être copiées ou transplantées.

Fort de la volonté de tous les élus de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, beaucoup d'argent a été investi dans cette vallée du Teigelbach.

Oui, la richesse de notre vallée des Eclusiers c'est avant tout le canal remplacé par le Plan Incliné, mais c'est aussi ce ruisseau nommé Teigelbach, anciennement semicanalisé et son plateau dont la géologie a permis l'exploitation de carrières de pierres de grande qualité.

Répartie sur trois communes, cette vallée est la fierté de nos populations. Si les proches sont nostalgiques du passé récent, les communes un peu plus éloignées ont également contribué aux financements. Dans le but de leur faire partager notre richesse spécifique, nous organisons une soirée visite pour toute notre population.

Vous êtes tous conviés à partager une fin d'après midi et la soirée du :

Samedi 30 juin 2012 à partir de 17h00

Dans l'espoir d'une météo favorable, vous viendrez vous ressourcer dans cet écrin naturel au fil de l'eau et de l'histoire. Après une ballade réparatrice, boissons et pizza-flamm ressourceront votre organisme.

Vous êtes tous invités, venez nombreux, nous vous attendons avec plaisir.

Jean Grosse Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Directeur de publication : Jean Grosse Impression : Imprimerie L'Huillier Crédit photos : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg et Cie AOSF

Dépôt légal : Juin 2012

PAYS & PHALSBOURG



Développement touristique :

Vallée des Eclusiers...

ARZVILLER et sa vallée



C'est avec plaisir que je rédige ces quelques lignes sur la Vallée des Eclusiers afin d'expliquer ce qu'elle apporte ou a apporté à la commune. Je me souviens encore d'une très grande agitation il y a quelques années, des emplois directs et indirects que la Vallée à fédérés...

En effet, cette vallée répartie sur trois communes (Henridorff, Arzviller, St Louis) était le théâtre de grandes

activités par les tailleurs de pierres avec en face de la gare l'entreprise Bopp et Dintzner. Ces pierres taillées (le grès rose des Vosges) étaient expédiées par voie d'eau ou par le chemin de fer partout en France et en Europe. Il y avait également plus de quarante péniches par jour qui empruntaient la vallée dans un sens ou dans l'autre, transportant du charbon, du minerai, des céréales, de la potasse d'Alsace, de la bière, etc... Bref des dizaines d'ouvriers s'affairaient dans cet espace restreint, à charger les péniches ou les wagons du chemin de fer, ou encore travaillant pour le Service de la Navigation, conduisaient des locotracteurs pour le halage des péniches (car il y avait encore quelques péniches non motorisées), ou ils entretenaient les berges du canal. Il y avait également des agents de la SNCF qui travaillaient dans cette vallée pour l'entretien des voies, dans le tunnel ferroviaire ou directement en poste à la gare d'Arzviller encore en service à cette époque...

Toutes ces activités ont peu à peu diminué début des années 70 avec la cessation d'activité de l'entreprise Bopp et Dintzner. Puis 10 ans plus tard avec la fermeture de la gare d'Arzviller et surtout la mise en route du Plan-Incliné. Les péniches ont également déserté la vallée. Très vite, la Vallée des éclusiers est devenue un témoignage de l'ère industrielle du passé, elle aura connu des années de gloire, fait vivre des centaines de personnes de la région durant plus de 120 ans.

Alors aujourd'hui lorsque je me promène dans cette jolie vallée, au détour d'un virage, j'entends encore les coups de burin des tailleurs de pierres, je revois les visages marqués par le temps. Dans le bassin Ste Marie, j'imagine les péniches en attente de passer une écluse et je revois les enfants des villages environnants sautant dans le canal en été ou pêchant au bord de l'eau entre les nombreuses péniches...

Il y a un peu de nostalgie mais surtout le souvenir d'une riche et belle enfance...



et sa vallée

La Vallée des Eclusiers et ses 17 écluses (dont 14 sont situées sur le ban de la commune), souligne géographiquement le village de Henridorff et offre aux promeneurs le charme désuet des chemins de halage. Certes, le sentier est maintenant rénové et sécurisé mais on peut toujours y découvrir une faune et une flore particulières. Avant 1969 création du plan incliné, les habitants des maisons éclusières et de Hofmuhl représentaient environ 100 personnes. Aujourd'hui certaines maisons éclusières sont encore habitées mais c'est surtout la rue de la vieille cité qui se développe.

Témoignages...

L'auberge du Camping, dirigée par Frédéric Beno a su anticiper l'attrait de cette vallée en entreprenant le projet de construction d'une micro brasserie. Le restaurant actuel propose à ses clients le choix entre une cuisine traditionnelle ou recherchée dans un décor soigné et convivial. Récemment la chaîne «TV AIR l'autre Télé de Jean Luc Bertrand» avec son animatrice de la chronique le goût du terroir Marie Paule Wolff est venue enregistrer son émission à la découverte des meilleures adresses du terroir régional en présence du maire JJ Kaiser et Frédéric Beno, avec au menu la truite au Riesling. Cette émission a été diffusée à plusieurs reprises à partir du 10 mai. Avis aux amateurs. Vous trouverez ci-dessous le lien pour visionner ce reportage :

http://www.dailymotion.com/video/xggudg bienvenuechez-vous-du-10-mai-2012 tv#

Le camping 3 étoiles qui comporte 120 emplacements et des bungalows est un atout pour cette vallée et notre village typiquement lorrain considéré comme l'un des plus beaux

Henridorff, paisible village-rue situé à 375 m d'altitude offre à ses visiteurs de suivre les chemins balisés, de descendre dans la forêt jusqu'aux maisons éclusières et de faire une halte dans son auberge.

Tout un programme pour la période estivale qui s'annonce...





Le tourisme fluvial: sujet d'étude d'étudiants venus d'Alsace

Une vingtaine d'étudiants issus du Lycée agricole d'Erstein accompagnés de leurs enseignants Mme Damienne et M. Destouches ont été accueillis à l'Ecluse n°2 de la Vallée des Eclusiers pour une présentation de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

Leur sujet d'étude portait sur le tourisme fluvial et ses répercussions sur le territoire.

Alors même que l'aspect fluvial était traité avec la municipalité de Lutzelbourg et VNF, ils ont souhaité rencontrer la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg pour le côté impact sur le territoire.

A l'appui de documents remis à chacun, Christian UNTEREINER, Vice-Président, leur a présenté la Communauté de Communes, son historique, ses réalisations, ses actions pour terminer sur les investissements économiques et touristiques à commencer par les voies cyclables, la Vallée des Eclusiers, mais également ceux à venir, le bâtiment agro-touristique aux abords du Château de Lutzelbourg et le village de gîtes

Après 2 heures d'écoute attentive et d'échanges constructifs, chacun est parti ravi et satisfait, prêt à plancher sur le dossier à réaliser sur la thématique.

Château de Lutzelbourg

Petit à petit le projet de la chèvrerie du château de Lutzelbourg se concrétise.

Depuis le mois de février, la commune procède à l'ouverture paysagère des sous pentes de l'éperon rocheux, coupant 1 arbre sur 3 jusqu'au sentier de ronde.

Le paysage remémore aux anciens l'époque où ces surfaces étaient dédiées à la culture et au fourrage.

Prochainement elles devraient devenir la nouvelle zone de pâturage du cheptel de chèvres de la famille Destouches.

Il reste néanmoins de nombreux terrains privés que la municipalité devra acquérir par la suite.

Les bâtiments de la chèvrerie et de l'habitation ont, quant à eux, fait l'objet d'une validation de leur permis de construire le 16 mars et le dossier de consultation est depuis le 11 mai à la disposition des entreprises souhaitant concourir au marché.

L'ouverture des plis est prévue début juin afin de débuter les travaux dans la foulée.

Ces derniers devraient se dérouler sur une année. Cette exploitation agricole sera alors pleinement opérationnelle pour la prochaine saison touristique.

Parallèlement, les réseaux d'eau et d'électricité, à la charge de la commune, font l'objet d'un appel d'offres et les travaux devraient commencer eux aussi prochainement.

Grégoire Perry





identifient les auteurs.

Déchets et Environnement

Grâce à la mise en place de la redevance incitative et du comportement citoyen des administrés, nous avons constaté une baisse de 50% des déchets sur notre territoire.

Les produits recyclables ont progressé de 30%. Ce qui a permis d'augmenter les recettes de valorisation et ainsi maîtriser les coûts.

Toutefois, il est regrettable de constater des gestes d'incivilité de certains usagers qui pratiquent le dépôt sauvage. Systématiquement les forces de l'ordre en sont avisées et



Afin de répondre aux besoins des administrés et être à la pointe de la technologie, le paiement pourra se faire désormais sur internet, à l'aide d'un site sécurisé.

Toutes les modalités seront précisées sur la prochaine facture.

Dépôt sauvage

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit est interdit.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

Article R632-1 du code pénal AMENDE DE 2e CLASSE = jusqu'à 150 €

Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule, l'infraction peut être réprimée par des dispositions plus sévères :

Article R632-1 du code pénal AMENDE DE 5e CLASSE = jusqu'à 1500 €

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit.

Article R131-13 du code pénal AMENDE DE 3e CLASSE = jusqu'à 450 €

La destruction de déchets à domicile à l'aide d'un incinérateur individuel, (ou d'immeuble) est interdite.

Article R131-13 du code pénal AMENDE DE 3e CLASSE = jusqu'à 450 €

Petit Rappel

Forfaits de levées 2012

Foyer 1 personne : 72€ incluant 10 levées Foyer 2 personnes : 129€ incluant 10 levées Foyer 3 personnes : 180€ incluant 12 levées Foyer 4 personnes : 235,50€ incluant 15 levées Foyer 5 personnes et + : 294€ incluant 12 levées

Le tarif des levées au delà de ces forfaits reste inchangé par rapport à 2011.

Pour toute question sur les ordures ménagères, contactez le Pôle déchets au :

N° Vert 0800 807 018



Développement économique :

Salon de l'habitat & des loisirs

8ème édition:

Organisée par l'Association des Métiers et des Exposants avec le soutien de la Communauté de Communes, cette 8ème édition fait toujours le bonheur des visiteurs.

Malgré la météo, le public a été fidèle. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les artisans ont répondu aux interrogations des visiteurs, fait découvrir leurs nouveautés, voire même suscité des vocations.

Ayant pour mission de soutenir l'activité économique locale source de création d'emplois et de formation par l'apprentissage, la Communauté de Communes se réjouit de ce partenariat.

Plus d'une quarantaine d'artisans était à la disposition des visiteurs pour présenter leurs activités dans des domaines très variés : isolation, sanitaire, carrelage, menuiserie, piscine, stores, aménagement extérieur, chauffage et bien d'autres... Tous se réjouissent de se retrouver à Saint Jean Kourtzerode pour la prochaine édition de ce salon.



Le très haut débit ... suite

Les Communautés de Communes de la Vallée de la Bièvre, du Pays de Fénétrange, du Pays des Etangs, de l'Etang du Stock et du Pays de Phalsbourg ont uni leurs forces pour mener une étude sur le très haut débit.

D'une durée de 9 mois, les conclusions de cette étude sont attendues pour le printemps 2013, et porteront sur les aspects

techniques, juridiques et financiers, autant d'éléments indispensables pour mettre en œuvre ce projet. L'accès au très haut débit permettra de répondre aux nouveaux besoins multimédia du grand public, de renforcer l'attractivité du territoire et d'accroître la compétitivité des entreprises locales en s'ouvrant à de nouveaux marchés.

Point-Emploi - Cyber-Base

Lancée en septembre 2009 dans le cadre du partenariat avec la Maison de l'Emploi, la permanence Point Emploi accueille les habitants de la Communauté de Communes et de la ville de Phalsbourg : demandeurs d'emploi, employeurs en recherche de main-d'œuvre, personnes souhaitant réorienter leur vie professionnelle.

Enrichie d'une Cyber-Base permettant l'accès internet et informatique à l'ensemble des sites et outils liés à l'emploi, la permanence assurée par

Nathalie LELOUP, Conseillère à l'emploi, connaît un succès grandissant. 214 Visites et entretiens réalisés depuis la création

35 Personnes ont trouvé un emploi suite à leur inscription au Point Emploi de la Communauté de Communes

24 175 € La participation financière aux frais de la Maison de l'Emploi budgétée pour 2012

Horaires d'ouverture :

Cyberbase emploi :

1er et 3ème jeudi du mois de 14h00 à 17h00

Point Emploi:

2ème et 4ème jeudi du mois de 14h00 à 17h00

au siège de la Communauté de Communes à Mittelbronn.



1



Principales dépenses en 2012

3 questions à Christian Untereiner, vice-Président, en charge des Finances

Un budget 2012 proche de celui de l'année passée ?

Effectivement car si la réhabilitation de la Vallée des Eclusiers a significativement avancé, les autres chantiers importants sur lesquels s'appuie ce budget nécessitent plusieurs années à être réalisés et s'inscrivent dans le moyen terme.

Les lignes d'investissement réinscrites portent toutes sur le développement économique du territoire qui repose sur la mise en valeur de l'offre touristique.



Autres (Teigelbach, PDIPR, Médiathèque, Portage, Banque de Matériel) : 404 500 €

> Vallée Travaux 1 522 477 €

Abords du Château Lutzelbourg 676 042 € Haut débit 106 701 €

> Village de Gîtes 2 512 502 €

198 200 € Vallée Chantier d'Insertion



Portage de repas

Banque de matériel

136 400 €

56 950 €

Quelle est aujourd'hui la situation financière de la Communauté de Communes ?

Comme les chiffres l'illustrent, la situation financière est bonne et avant tout «saine» car elle résulte d'une volonté historique de gestion rigoureuse et maîtrisée de l'argent du contribuable.

Vous avez proposé un ajustement de la fiscalité ?

Oui, c'était nécessaire au regard des coûts des services à la population et des investissements engagés.

Le Conseil Communautaire a donc voté une augmentation des 4 taxes.

Elle se veut raisonnable et modérée puisque la hausse portera sur 10 € par an en moyenne selon le profil du foyer.

Notre niveau de taxation reste le plus bas des Communautés de Communes de l'Arrondissement.

88 150 € Médiathèque

> 13 000 € Sentiers de randonnée

110 000 € Teigelbach



6



Notre territoire c'est aussi...

Coup d'eil sur mille années d'histoire

C'est en 966 que, dans un document, Zilling est mentionné pour la première fois sous le nom de Zuselingen. Le village plus ancien s'appelait Illingen. Il était situé

Mais notre région était habitée bien plus tôt : Les «Seeb» ou «Mardelles» avaient établi leurs maisons sur pilotis pour mieux se protéger.

un peu plus au nord, au lieu-dit «Illinger Bann»

On a également relevé des traces de la colonisation romaine : en 1892, on a découvert, près de la Zinsel, un cimetière romain avec des restes d'ossements, de poteries, de verres, de zinc et une pointe de javelot.

A l'effondrement de l'Empire romain, les Francs se sont fixés dans notre région, se mêlant à l'ancienne population nommée «Walen» ou «Walchen».



Autour de l'an 1000, le village appartenait au Duc de Bar, plus tard il dépendait de l'Abbaye de St-Mihiel (Meuse) et, en 1285, du couvent de Vergaville près de Dieuze. Il fut ensuite partagé entre les Chevaliers du Château de Lutzelbourg et les Seigneurs de Hérange.

En 1460, le Comte Palatin acquit 2/3 du village qu'il incorpora au Comté de La Petite Pierre, le reste passa aux Seigneurs

de Bourscheid. La Révolution française mit fin à cette situation.

En 1556, Le Comte Palatin introduit la Réforme dans ses dépendances et ainsi Zilling devint un village protestant.

En 1661, Louis XIV acheta la « Route », un large couloir qui devait mener en Alsace. Zilling a partagé le sort du Comté qui fut rattaché à l'Alsace en 1682.

Après la Révolution, par un décret de l'Assemblée Nationale Zilling fut détaché des villages du « Krumm-Elsass » et rattaché au département de la Meurthe et plus tard à celui de la Moselle.

En 1570 le village comptait 17 familles. La guerre de 30 ans a fait fuir une grande partie de la population. En 1811 le village ne compte plus que 9 habitants.

Les grands bouleversements à Zilling

Première expropriation en 1952, suite à la création de la base militaire une partie de notre terrain communal sur le côté Sud du village a été expropriée et la RD 38 reliant Mittelbronn à Hérange a été coupée et déplacée engendrant une deuxième expropriation.

En 1973, une troisième expropriation s'impose à nous avec la construction de l'autoroute qui passe côté Nord de notre village et qui traverse le terrain communal sur une longueur de 2 km environ.

Notre terrain communal de 358 hectares actuellement va subir sa quatrième expropriation avec le passage du TGV dans un futur très proche qui va considérablement modifier le paysage sur le côté Sud de notre village, le TGV doit passer sous l'autoroute et cela nécessite une emprise bien plus importante en amont que nos villages voisins.

8

Très vieux chêne séculaire âgé de 500 ans ou plus.

Il pourrait être le dernier survivant du «SITTERWALDS», la forêt présente en ces lieux à cette époque.

Il se trouve en direction de Vescheim

Patrimoine

Eglise Protestante

Dès 1600, Zilling avait une chapelle mais l'église d'aujourd'hui fut construite en 1720 puis profondément rénovée en 1883 dans un style néogothique assez sobre.

Orgue de 1883

Un orgue de 1883, classé monument historique et construit par le facteur d'orgue STIEHR.

Il ne reste plus que 2 exemplaires de ce type en Lorraine. On peut encore admirer l'ancienne soufflerie, c'est-à-dire l'ancien réservoir à plis compensés, située sur la tribune à droite de l'instrument, alimentée par 2 pompes actionnées par les pieds. Cette soufflerie a été remplacée en 1948 par la pose d'un ventilateur électrique par Ernest MUHLEISEN. Il a été révisé en 1951 et restauré en 2002 par le Facteur d'Orques BAUER de Sarralbe.



Source le GOHNBRUNNEN

Le Gohnbrunnen est une source située au nord-est du village et que les anciens connaissent bien pour y avoir cherché l'eau autrefois. Cette dernière a été nettoyée par le Conseil Municipal afin de lui rendre toute sa beauté.

Rendons ici hommage à Monsieur SCHNEIDER Emile qui a laissé en 2003 quelques éléments historiques à Monsieur GAUGLER Christian :

Cette source a appartenu à un certain Nicolas GOHN (d'où le nom Gohnbrunnen) né le 3 juin 1797 et marié à Sophie WEHRUNG. Les derniers descendants de la famille GOHN, Pierre et Sophie sont décédés respectivement en 1847 et 1841. C'est un dénommé Benjamin HOLMGREIN né à Barr le 5 avril 1822 qui a récupéré le terrain et la source, il a épousé le 19 janvier 1843 Caroline BIEBER née à Zilling le 8 avril 1819.

Cette famille HOLMGREIN, profitant certainement de la qualité de l'eau a construit, à l'époque une usine de colle qui était très connue dans la région.

Chêne séculaire

L'un des projets du Conseil Municipal est la mise en valeur de ce vieux chêne avec une aire de repos pour les cyclistes et un endroit bucolique pour un but de promenade.



Charmant village champêtre, Zilling possèdede nombreuses maisons typiques avec leur «schopf» caractéristique du Nord-Est de Sarrebourg. Il compte actuellement 268 habitants depuis le dernier recensement de la population. Nombre en légère augmentation grâce notamment à la création d'une nouvelle voirie à l'entrée du village en venant de Mittelbronn.

Ses habitants sont appelés les Zillingeois et les Zillingeoises. La commune s'étend sur 358 hectares avec une densité de 72,1 habitants au km2. La rivière Zinsel du sud est le principal cours d'eau qui traverse le village, situé à 274 mètres d'altitude. La commune est proche du parc régional-des Vosges du Nord, à environ 4 km.

Projets communaux

Pour continuer à valoriser Zilling, une dynamique déjà initiée par les équipes municipales précédentes, le Conseil Municipal met toute son énergie dans des actions diverses :

- Travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux secs
- Travaux de restauration de la salle polyvalente qui permettront à nos associations (Sports et Loisirs, Club des Quilleurs et les Z'aventuriers), à travers de nombreuses manifestations tout au long de l'année, d'augmenter encore le dynamisme nécessaire à la vie de notre village.
- Achat de certaines maisons anciennes pour des projets futurs très diversifiés (agrandissement parking, aire de jeux...).

Joël Muller Maire de Zilling





Services à la population:

Médiathèque Intercommunale

et bibliothèques du territoire:

La bibliothèque de Lutzelbourg intègre le réseau



La bibliothèque de Lutzelbourg vient d'intégrer plus de 4000 ouvrages en fonds propre dans le catalogue collectif en ligne de la médiathèque.

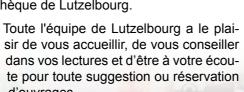
Elle fait désormais partie du réseau de la Médiathèque Intercommunale et des autres bibliothèques du territoire.

Vous pouvez y emprunter gratuitement romans, polars, BD, albums enfants, documentaires, fonds local.

La bibliothèque met aussi en place, tout au long de l'année, de nombreuses animations (concours de dessin, "raconte-tapis") ainsi que des spectacles en coopération avec la Médiathèque Intercommunale et les autres bibliothèques du térritoire.

Par ailleurs, Geneviève Oberlé, prend la relève de Mlle Agnès Rose et est dorénavant la nouvelle responsable bénévole de la bibliothèque de Lutzelbourg.

d'ouvrages.





Exposition de Florence Gaudry

Passionnée par les jardins, émue par les vieilles pierres et l'empreinte du temps sur les objets, Florence Gaudry travaille la matière progressivement, par couche et par transparence, comme pour lui imprimer une histoire. Le plan du tableau est quadrillé par des "fenêtres". Espaces ouverts sur un ailleurs, traces d'un état passé, ou évocation des plates bandes d'un potager. Entre épanouissement, éclosion et germination, la matière comme la nature est continuellement en devenir, mortelle et renaissante!

Christian Untereiner et Eric Weber, vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, ont félicité l'artiste pour ses tableaux et l'ont vivement remerciée d'avoir accepté d'exposer à la médiathèque. "Les diverses expositions et manifestations de la médiathèque créent une dynamique pour le Pays de Phalsbourg".

"5ème édition des Insolivres' Dans le cadre de la 5ème édition des Insolivres 2012, manifestation pilotée

et soutenue par le Conseil Général et la Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques, la Médiathèque Intercommunale en coopération avec les bibliothèques du territoire et la médiathèque de Phalsbourg vous donnent rendez-vous tout au long du mois de juin pour découvrir des jeux insolites tombés dans l'oubli, passés de mode mais qui n'attendent que le moment d'être dépoussiérés et réhabilités dans les yeux des petits enfants et grands enfants...

Exposition de jeux et jouets, rallye dans les livres, création d'un jeu en céramique et ateliers jeux au potager, balade contée sur le thème du jeu, Klu het do ! géant, animation Jeux et Jouets, concert avec Roberdam et des spectacles pour les scolaires avec la cie La Troupe à Tours et la Cie avec sans fil...

Renseignements dans les bibliothèques



Le Conseil Général de la Moselle lance Moselia, son nouveau portail internet de la lecture publique.

Depuis le 2 avril, le portail Moselia de la lecture publique (http://moselia.cg57.fr) est en ligne.

En 3 clics, chaque mosellan peut désormais consulter l'ensemble des documents disponibles et découvrir ainsi l'immense richesse des ressources des bibliothèques de Moselle : près d'un million de références, tous supports confondus.

Moselia favorise l'échange et la participation des internautes, qui peuvent partager leurs «coups de cœur», participer à des blogs, consulter une sitothèque ou une plateforme de promotion mettant en avant des

initiatives culturelles mosellanes originales...

Moselle

Compostage

Une journée troc plantes et information sur le compostage a eu lieu à la Médiathèque Intercommunale.

A cette occasion diverses plantes et fleurs ont été échangées entre particuliers.

C'était surtout l'occasion pour André Rouschmeyer

«Maître Composteur» de répondre aux différentes questions des visiteurs sur les techniques de compostage.





Médiathèque Intercommunale

1 Place de la Grotte - 57405 ARZVILLER - Tél. 03 87 07 96 16 Mail: mediatheque@paysdephalsbourg.fr

> Mardi 16h00 à 20h00 - Mercredi 10h00 à 12h00 Vendredi 14h00 à 17h00 En dehors des heures d'ouverture de la Médiathèque Intercommunale adressez-vous à la Communauté de Communes au 03 87 24 40 40





Horaires d'ouverture : Mardi de 18h30 à 20h00 Mercredi de 14h00 à 16h30 Samedi de 10h00 à 12h00

Responsable : Geneviève Oberlé Email: bibliothequelutzelbourg@orange.fr

10



Services à la population

La banque de matériel

Elle dispose de tentes, de générateurs de chaleur, de barrières de ville, de groupes électrogènes, d'un ensemble de sonorisation, de grilles d'exposition... Réservez votre matériel par écrit et au plus vite car il est très demandé...

Renseignements et réservations au 03 87 24 40 40.



Bonne nouvelle !! A compter du 1er juin les barquettes seront récupérées afin d'être recyclées. Sonia Klein les récupérera chez les usagers après utilisation.

Portage de repas

Formule souple, il est possible de commander les repas de façon régulière ou ponctuelle sur simple appel téléphonique.

Les menus sont connus à l'avance et chacun peut choisir le ou les jours de livraison (sauf week-end et jours fériés).

Attention:

les repas livrés le lundi sont à commander le vendredi avant 10h00.

Nos tarifs livraison comprise

Repas standard: 7,30 €

Repas avec un régime spécial : 7,40 €

Repas midi/soir standard : 12,04 €

Repas midi/soir régime spécial : 12,85 €

Trois régimes spéciaux sont disponibles :

repas diabétique, repas sans sel et repas diabétique sans sel.



Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

18, rue de Sarrebourg - 57370 MITTELBRONN

Tél. 03 87 24 40 40 - Fax 03 87 24 40 52

Site Internet: www.paysdephalsbourg.fr E-mail: contact@paysdephalsbourg.fr

Ouverture:

du lundi au jeudi : 8h30 -12h00 & 14h00 -17h00, le vendredi : 8h30 -12h00

